



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

X^e RÉUNION ANNUELLE
Québec, Canada, 6 septembre 2011

RÉSOLUTION SUR LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

CONVAINCUES que la participation politique des femmes est une condition indispensable à la consolidation de la démocratie dans les Amériques et à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes;

S'APPUYANT sur les principes du Programme d'action et de la Déclaration de Beijing, adoptés lors de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes en 1995 et ratifiés par tous les États des Amériques;

CONSTATANT que dans le cadre du Programme d'action de Beijing, les États se sont engagés à promouvoir l'égalité des genres et à accroître la participation des femmes dans les instances de décision;

SALUANT les progrès constatés en matière de participation politique des femmes dans les Amériques, les femmes représentent aujourd'hui 22,5 % des élues du continent, alors qu'en 1997, elles représentaient 18,7 % des parlementaires;

REGRETTANT toutefois que le rythme de progression ne soit pas assez soutenu et que le niveau de participation des femmes à la vie politique sur le continent américain soit encore faible aussi bien au niveau exécutif que législatif;

CONSTATANT qu'il existe toujours une série d'obstacles institutionnels, économiques et socioculturels qui défavorisent la participation des femmes à la vie électorale;

RAPPELANT que l'accès à l'instruction fait sortir les femmes hors des limites de leur foyer et leur ouvre les portes de la représentation politique en leur procurant une meilleure estime de soi et des outils pour entamer une carrière politique;

RAPPELANT également l'effet positif de l'entrée des femmes sur le marché du travail sur la proportion de femmes prenant part à la vie politique;

CONSTATANT que la difficulté de maintenir un équilibre entre les responsabilités publiques et privées peut s'avérer un important facteur de dissuasion pour toute femme désirant entreprendre une carrière politique;

SOULIGNANT que la mise en place de structures alternatives à la famille, comme les services de garde, encourage l'accès des femmes à la politique;

CONSTATANT que, de manière générale, les campagnes électorales sont très coûteuses et le manque de moyens financiers constitue un obstacle à la participation politique des femmes et à la victoire électorale;

RECONNAISSANT qu'il est essentiel de comprendre les effets des différents types de systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes pour élaborer des stratégies visant à développer leur capacité à participer à la vie politique;

RÉAFFIRMANT l'envergure du rôle que doivent jouer les partis politiques dans la recherche de mécanismes pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des assemblées législatives tant au niveau du recrutement, du financement que de la formation;

CONSIDÉRANT l'importance de combattre les stéréotypes et les mentalités qui subsistent au sein de nos sociétés pour accroître le nombre de femmes parlementaires;

RECONNAISSANT le rôle important que le Réseau de femmes parlementaires des Amériques peut être amené à jouer pour encourager la participation politique des femmes.

Nous, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, réunies à Québec, au Canada, le 6 septembre 2011 :

Nous engageons à redoubler d'efforts pour que la participation politique des femmes soit considérée comme un enjeu transversal et prioritaire dans les cadres législatifs de nos États respectifs;

Nous engageons à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et à superviser la mise en œuvre des politiques et des programmes, en veillant à ce qu'ils répondent aux principes du Programme d'action et de la Déclaration de Beijing en matière de participation politique des femmes;

Recommandons la mise en œuvre d'initiatives publiques et privées telles que l'établissement de quotas, la création de commissions parlementaires dédiées à la question de l'inégalité des genres, ainsi que la création de programmes de mentorat pour accroître le nombre de femmes en politique;

Encourageons les partis politiques de nos États respectifs à mettre en place des programmes destinés aux femmes afin de développer leur leadership, leurs habiletés de gestion et leurs stratégies de communication, entre autres;

Considérons que l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes, tant en matière d'accès à l'éducation et d'accession au marché du travail, doit être comprise comme une condition essentielle à l'augmentation de leur nombre en politique;

Considérons que le Réseau des femmes parlementaires des Amériques peut agir en ciblant des objectifs précis et en établissant un plan d'action, en encourageant la solidarité entre les femmes, en créant des mécanismes de communication des actions prises dans les parlements et en travaillant en partenariat avec les hommes parlementaires pour les sensibiliser à la cause des femmes;

Nous engageons à faire un suivi constant de la participation politique des femmes dans les Amériques, notamment des femmes autochtones, afin d'encourager une hausse soutenue du nombre d'élues dans les assemblées législatives du continent;

Recommandons à tous les parlementaires présents à la XI^e Assemblée générale de la COPA à Québec d'assurer un suivi de la présente résolution auprès de l'ensemble des assemblées parlementaires des Amériques, afin qu'elles unissent leurs efforts pour améliorer la participation politique des femmes.